



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 9 rue Paul Pélisson - 44000 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note **2.1.3 « Changement de méthode comptable »** de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne, comme mentionné ci-dessus, la note **2.1.3 " Changement de méthode comptable "** de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 24 mars 2021

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique



Céline BRAUD
Associée

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2020		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		34 906.91	(33 415.24)	1 491.67	
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		34 906.91	(33 415.24)	1 491.67	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 613 938.79	(656 813.19)	957 125.60	966 227.19
Terrains		97 376.24		97 376.24	97 376.24
Constructions		1 345 439.06	(572 417.45)	773 021.61	818 584.88
Install. techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		138 123.49	(84 395.74)	53 727.75	50 266.07
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		33 000.00		33 000.00	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		7 220.32		7 220.32	6 369.08
Participations et Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille		152.45		152.45	152.45
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		7 067.87		7 067.87	6 216.63
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I		1 656 066.02	(690 228.43)	965 837.59	972 596.27
STOCKS et EN-COURS		3 448.52		3 448.52	1 480.13
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		3 448.52		3 448.52	1 480.13
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES		5 769.48		5 769.48	3 515.72
CRÉANCES		1 724 798.71		1 724 798.71	1 425 061.21
Créances clients, usagers et comptes rattachés		1 175.70		1 175.70	9 770.94
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		1 723 623.01		1 723 623.01	1 415 290.27
Legs et donations en cours de réalisation					
TRÉSORERIE		4 177 861.53		4 177 861.53	4 229 499.17
Valeurs mobilières de placement		401 560.00		401 560.00	586 944.53
Disponibilités		3 776 301.53		3 776 301.53	3 642 554.64
Charges constatées d'avance		10 461.82		10 461.82	11 345.32
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II		5 922 340.06		5 922 340.06	5 670 901.55
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 578 406.08	(690 228.43)	6 888 177.65	6 643 497.82
ENGAGEMENT REÇUS					
LEGS NET A REALISER					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance vie					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		5 567 011.18	4 105 248.67
Réserves statutaires ou contractuelles		4 317 010.82	2 855 248.31
Réserves pour projet de l'entité		1 250 000.36	1 250 000.36
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		119 993.75	1 461 762.51
Situation nette (sous total)		5 687 004.93	5 567 011.18
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		5 687 004.93	5 567 011.18
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		255 117.51	59 986.40
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		255 117.51	59 986.40
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		70 505.00	58 881.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		70 505.00	58 881.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		875 550.21	957 619.24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		201 855.76	270 986.90
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		88 353.25	74 367.16
Dettes fiscales		8 201.00	10 028.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		577 140.20	602 237.18
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		875 550.21	957 619.24
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 888 177.65	6 643 497.82

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	107 104.00	115 720.00	(8 616.00)	-7.45 %
Ventes de biens et services	10 643.61	32 310.32	(21 666.71)	-67.06 %
Ventes de biens	3 140.00	8 180.10	(5 040.10)	-61.61 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	7 503.61	24 130.22	(16 626.61)	-68.90 %
. dont parrainages	957.50	957.50		
Concours publics et subventions d'exploitation	58 048.26	16 615.34	41 432.92	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	2 482 805.49	16 184.00	2 466 621.49	
Dons manuels	1 260 181.98	16 184.00	1 243 997.98	
Mécénats	20 001.67		20 001.67	
Legs, donations et assurances-vie	1 202 621.84		1 202 621.84	
Contributions financières reçues	93 898.51		93 898.51	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	190.00	8 875.60	(8 685.60)	-97.86 %
Utilisations des fonds dédiés	59 986.40	361 905.00	(301 918.60)	-83.42 %
Autres produits	75.60	3 077 049.25	(3 076 973.65)	***** %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 812 751.87	3 628 659.51	(815 907.64)	-22.49 %
Achats de marchandises	5 643.10	7 695.30	(2 052.20)	-26.67 %
Variation de stock	(1 968.39)	(1 101.52)	(866.87)	78.70 %
Autres achats et charges externes	530 216.30	584 894.76	(54 678.46)	-9.35 %
Aides financières	1 080 371.59	806 766.51	273 605.08	33.91 %
Impôts, taxes et versements assimilés	38 559.22	29 217.83	9 341.39	31.97 %
Salaires et traitements	429 705.30	375 820.98	53 884.32	14.34 %
Charges sociales	167 706.31	152 018.94	15 687.37	10.32 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	79 352.13	73 026.81	6 325.32	8.66 %
Reports en fonds dédiés	255 117.51	59 986.40	195 131.11	
Autres charges	110 852.83	108 417.06	2 435.77	2.25 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 695 555.90	2 196 743.07	498 812.83	22.71 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	117 195.97	1 431 916.44	(1 314 720.47)	-91.82 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	5 737.95	16 844.79	(11 106.84)	-65.94 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	5 737.95	16 844.79	(11 106.84)	-65.94 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	5 737.95	16 844.79	(11 106.84)	-65.94 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	122 933.92	1 448 761.23	(1 325 827.31)	-91.51 %
Sur opérations de gestion	2 278.83	17 869.51	(15 590.68)	-87.25 %
Sur opérations en capital		1 035.47	(1 035.47)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 278.83	18 904.98	(16 626.15)	-87.95 %
Sur opérations de gestion		975.97	(975.97)	
Sur opérations en capital		821.73	(821.73)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 797.70	(1 797.70)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 278.83	17 107.28	(14 828.45)	-86.68 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 219.00	4 106.00	1 113.00	27.11 %
TOTAL DES PRODUITS	2 820 768.65	3 664 409.28	(843 640.63)	-23.02 %
TOTAL DES CHARGES	2 700 774.90	2 202 646.77	498 128.13	22.61 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	119 993.75	1 461 762.51	(1 341 768.76)	-91.79 %
Dons en nature	43 103.71	124 131.03	(81 027.32)	-65.28 %
Prestations en nature		16 515.73	(16 515.73)	
Bénévolat	500.00	7 207.40	(6 707.40)	-93.06 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	43 603.71	147 854.16	(104 250.45)	-70.51 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	500.00	23 723.13	(23 223.13)	-97.89 %
Personnel bénévole	43 103.71	124 131.03	(81 027.32)	-65.28 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	43 603.71	147 854.16	(104 250.45)	-70.51 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2020

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.1.3.1	Première application du règlement ANC n°2018-06.....	6
2.1.3.2	Impact sur la présentation des comptes de bilan.....	7
2.1.3.3	Impact sur la présentation du compte de résultat	7
2.1.4	<i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i>	8
2.2	DÉROGATIONS.....	8
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	9
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	10
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	10
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.6	<i>Stocks</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	12
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	12
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	13
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	17
3.2.3.1	Tableau de variation.....	17
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	17
3.2.4	<i>Dettes</i>	17
3.2.4.1	Etat des échéances.....	17
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	18
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	18
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	22
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	22
4.2.1.2	Dons manuels	22
4.2.1.4	Mécénat	22
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	22
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	23
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	23
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	23
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	23
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	24
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	24

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	24
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	30
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	30
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	34
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	35
4.7.4	<i>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</i>	35
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	36
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	36
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	36
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	37
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	37
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	37

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Monsieur Jean MONY est devenu trésorier en remplacement de Madame Marie-Hélène MALRY ;
- Embauche de 2 nouvelles salariées pour la communication et le bénévolat ;
- Nette diminution du nombre d'adhérents : 13 388 contre 14 465 en 2019 ;
- Baisse notoire des heures de bénévolat en raison de l'épidémie de coronavirus ;
- Baisse du nombre d'actions et annulation de manifestations pour la même raison.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer ses établissements recevant du public à compter du 17 mars au 15 mai 2020. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comité par cet événement. Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue.

En mars 2021, le comité a fait l'acquisition d'un nouveau local d'un montant de 660 000 € pour lequel avait été versé un acompte en 2020 d'un montant de 33 000 €.

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode affecte la présentation des comptes sur les points suivants :

- **Modification du plan comptable :**
 - Les comptes de capitaux (classe 1) :
 - Disparition de la notion de fonds associatifs, au profit de celle de fonds propres ;
 - Aux trois comptes de fonds dédiés de « racine 19 », s'ajoutent les fonds reportés liés aux legs ou donations.
 - Les comptes d'immobilisations (classe 2) : Trois nouvelles rubriques apparaissent :
 - Donation temporaire d'usufruit ;
 - Biens et créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
 - Prêts aux partenaires intragroupe.
 - Les comptes de tiers (classe 4) :
 - L'intitulé du compte 41 devient « Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés » ;
 - Création de deux nouveaux comptes pour les tiers qui concernent les créances et les dettes reçues par legs ou donations et le défraiement des bénévoles.
 - Les comptes de charges (classe 6) : Le nouveau règlement ajoute un certain nombre de comptes qui doivent permettre aux associations de comptabiliser les charges qu'elles supportent en raison des dons et legs qui leur sont octroyés.
 - Les comptes de produits (classe 7) : De nouveaux comptes de produits ont été créés afin d'enregistrer les opérations de parrainage, mécénat et abandons de frais de bénévoles.

- **Traitement des fonds dédiés :**

- Le nouveau règlement comptable précise que seulement trois catégories de ressources peuvent être inscrites en fonds dédiés :
 - Les subventions d'exploitation publiques ;
 - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie ;
 - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Lorsque les produits issus de ces trois types de ressources ont un caractère certain, ils sont enregistrés en produits, par la contrepartie d'un compte de tiers ou d'un compte de trésorerie.
- À la clôture de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « 689 – Reports en fonds dédiés » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 – Fonds dédiés ».
- Au cours des exercices suivants, les sommes inscrites en compte « 19 - Fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « 789 - Utilisations de fonds dédiés ».

- **Traitement des abandons de frais engagés par les bénévoles :**

- Les frais engagés par les bénévoles de l'association et auxquels ils renoncent au profit de l'entité sont comptabilisés :
 - Dans un premier temps, en charges en contrepartie d'une dette vis-à-vis du bénévole ;
 - Puis dans un compte de produit spécifique « 75412 – Abandons de frais par les bénévoles » en contrepartie du compte de tiers des bénévoles, annulant ainsi la dette de l'entité à l'égard du bénévole (PCG art.141-4).
- En effet, les abandons de frais kilométriques par les bénévoles ne doivent plus être enregistrés en contributions volontaires par nature afin que ces derniers puissent bénéficier de la réduction d'impôt correspondante prévue à l'article 200 du CGI.

2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan

L'incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice est la suivante :

- Actif :
 - Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés K€
 - Créances reçues par legs ou donations K€
- Passif autres que le poste « Report à nouveau » :
 - Fonds reportés aux legs ou donations K€
 - Dettes des legs ou donations K€
- Montant net, en report à nouveau +/- ... K€

2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat

Dans le nouveau règlement, le résultat est décomposé en trois agrégats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

- D'une manière générale, les **produits d'exploitation** sont distingués selon leur nature et leur financeur. On notera notamment :
 - L'identification des ressources de bienfaisance (dons, libéralités, mécénats) anciennement regroupées dans la rubrique « autres produits d'exploitation » ;
 - Les legs comptabilisés dans les comités non RUP-MUP devraient être comptabilisés en quote part de générosité reversée du siège, ils sont intégrés dans une mesure de simplification en legs et ne sont pas soumis à fiscalisation.

- RSM Ouest
- La présence des ventes de biens et de services, dont notamment le parrainage et les ventes de dons en nature ;
 - L'identification, dans les contributions financières reçues, des ressources provenant d'autres entités visées par le règlement. Il s'agit par exemple des aides reçues de la part du siège de la Ligue envers ses membres.
- La variation des **fonds dédiés** est présentée en produits (reprise) et en charges (dotation), et ce avant le résultat d'exploitation, permettant ainsi une meilleure lecture de ce dernier. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés en bas du compte de résultat.
 - Les **charges** sont présentées par nature. Seul poste nouveau dans le règlement, le montant des aides financières octroyées par l'entité à d'autres associations, ou bien à des bénéficiaires conformément à son objet social.

2.1.4 Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels

L'association faisant appel public à la générosité devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précisait notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement, l'annexe doit dorénavant comporter les états suivants (PCG art. 432-1) :

- Un compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
- De manière facultative une réconciliation entre le compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination, ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public, cette notion est également étendue avec le nouveau règlement puisqu'elle inclut les cotisations des membres, les dons des particuliers, les legs et donations, les dons des partenaires et des entreprises (sous le terme mécénat) ;
- Un tableau de variation des fonds propres spécifique ;
- Un tableau de suivi des subventions publiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	33 107	1 800		34 907
Immobilisations corporelles	1 555 621	58 318		1 613 939
Immobilisations financières	6 369	1 251	400	7 220
Total	1 595 097	61 369	400	1 656 066

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	1 800	0
DYNAMIPS logiciel pour visioconf	1 800	
Immobilisations corporelles	58 318	0
VERISURE installation sécurité ...	742	
CMR écran et système visioconf	1 258	
CMR installation bornes WIFI	774	
LNCC ordinateurs portables	11 015	
DYNAMIT ordinateur	1 779	
DYNAMIPS matériel visioconf	3 999	
DYNAMIT ordinateur	3 931	
ALTER BURO tables	1 820	
Avance sur immobilisation	33 000	
Immobilisations financières	1 251	400
EFFIMO Cplt Maison Rouge	51	
SCI LA CORPORATION SAINT-NAZAIRE	1 200	
TOUT SE LOUE chèque caution		400
Total	61 369	400

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	33 107	308		33 415
Amort.Immobilisations corporelles	589 393	67 420		656 813
Amort.Immobilisations financières				
Total	622 500	67 728	0	690 228

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 369	1 251	400	7 220
Total	6 369	1 251	400	7 220

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 176	1 176	
→ Autres Créances	1 723 623	1 723 623	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	10 462	10 462	
Total	1 735 261	1 735 261	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2020	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2020	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	533 061	
Livrets et comptes épargne	3 170 928	4 581
Comptes à terme	401 560	1 157
Caisse	553	
Chèques à encaisser	71 760	
Total	4 177 862	5 738

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Fournisseurs débiteurs		280
EDF	917	
DEKRA	172	
Créances clients et comptes rattachés		6 380
LNCC Fre 10/20	194	
LNCC Fre 11/20	299	
LNCC Fre 18/20	683	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Legs à recevoir	1 613 957	1 278 909
Dons à recevoir	91 282	90 832
Chèques service	10 600	8 400
Divers produits à recevoir	4 695	1 978
LNCC produit à recevoir	2 000	2 000
Disponibilités	0	10 371
Total	1 724 799	1 399 150

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
AXA assurances multirisques	26	25
QUADIENT location balance à affranchir	66	65
C'PRO contrat service imprimante	27	22
LOGMAIN abonnement GOTOMEETING	69	
ZOOM	70	
AXA assurances local Saint-Nazaire	121	
ACTIVIUM abonnement PAO	714	714
CHÂTEAU D'EAU loyer bonbonnes	130	130
AXA assurances multirisques	1 102	1 103
CHÂTEAU D'EAU loyer bonbonnes	470	470
FICHET-BAUCHE télésurveillance	1 453	
NXO-NESTIRONE contrat	381	381
QUADIENT location balance à affranchir	586	
QUADIENT location machine à affranchir	2 142	
LE GOFF abonnement QUIZ NUTRITION	49	
EFIMMO location 2021 Maison Rouge	1 924	3 039
ZOOM 2ème abonnement	113	
IONOS abonnement	4	
CHÂTEAU D'EAU loyer bonbonnes	319	319
GENERATION INTERNET abonnement	29	
ORANGE standard	477	611
ORANGE mobiles	173	
EDF	17	23
OUEST France abonnement		758
1&1 abonnement DOMAINE		36
ORANGE internet		21
NEOPOST location machine à affranchir		2 134
THYSSENKRUPP ascenseur		774
OXYGENE maintenance anti-virus		720
Total	10 462	11 345

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	2 855 248	1 461 762						4 317 010
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	1 461 762	-1 461 762		119 994				119 994
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	4 317 010	0	0	119 994	0	0	0	4 437 004

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		58 000	4 000	4 000	50 000	50 000
ARS	2020	50 000	0	0	50 000	50 000
Convention Espace sans Tabac	2019	8000	4 000	4 000		0
Ressources liées à la Générosité du Public :		334 792	55 986	55 986	205 118	205 118
Dons dédiés à la recherche	2019	46 332	18 781	18 781	0	0
Dons dédiés à la recherche	2020	20 567	0	0	20 567	20 567
...						
Sous-Total "Dons"		66 899	18 781	18 781	20 567	20 567
Legs dédiés à la recherche	2019	37 205	37 205	37 205	0	0
Legs dédiés à la recherche	2020	230 688	0	0	184 551	184 551
...						
...						
Sous-Total "Legs"		267 893	37 205	37 205	184 551	184 551
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
...						
Total		392 792	59 986	59 986	255 118	255 118

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	58 881	11 624		70 505
→				
Total	58 881	11 624	0	70 505

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 856	201 856		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	96 554	96 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	577 140	577 140		
Produits constatés d'avance		0		
Total	875 550	875 550	0	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes fiscales :	8 201	10 028
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	6 643	8 343
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	1 558	1 685
Dettes sociales :	89 911	76 052
→ Urssaf/ Pôle emploi	19 109	16 120
→ Caisse de retraite	12 540	10 319
→ Caisse de prévoyance	7 770	5 167
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	33 952	29 614
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	14 982	13 147
→ Prélèvement à la source	1 558	1 685
Total	98 112	86 080

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	201 856	270 707
Fournisseurs public	16 966	14 553
Fournisseurs intragroupe	28 659	60 272
FNP Fournisseurs public	21 424	15 527
FBP Fournisseurs groupe	134 807	180 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	577 140	602 237
Dons à reverser au siège	15	
Créditeurs divers	5 000	
Legs à reverser au siège		322 986
Autres charges à payer : notes de frais	13 236	8 171
Charges à payer recherche	558 889	271 080
...		
Total	778 996	872 944

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

L'article 611-2 au règlement comptable confirme l'absence d'obligation d'établir la colonne N-1 du CROD et du CER dans le cadre de la première application du règlement comptable entré en vigueur au 1er janvier 2020.

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

NOTA BENE (tableau ci-dessous) : Pour les emplois au point 6 le report en fonds dédiés de l'exercice correspondant à la générosité du public est de 205 117,51 € et non de 0 €. Concernant les ressources, l'utilisation des fonds dédiés antérieurs correspondant à la générosité du public s'élève à 55 986,40 €.

REPORTING - COMITÉ DE LOIRE ATLANTIQUE	Décembre 2020		Décembre 2019	
EMPLOIS		Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 857 924,60	1 799 333,22		
1.1 Réalisées en France	1 857 924,60	1 799 333,22		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	865 632,60	807 041,22		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	992 292,00	992 292,00		
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à organisme central ou autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	296 020,72	294 513,16		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	295 826,72	294 319,16		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	194,00	194,00		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	274 869,07	246 309,01		
3.1 Frais d'information et de communication	40 577,56	40 092,56		
3.2 Frais de fonctionnement	212 509,88	184 434,82		
3.3 Autres charges	21 781,63	21 781,63		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	11 624,00	11 624,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5 219,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	255 117,51			
TOTAL CHARGES	2 700 774,90	2 351 779,39		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	119 993,75			

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2020		Décembre 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	23 890,71	23 890,71		
<i>Réalisées en France</i>	23 890,71	23 890,71		
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 127,69	7 127,69		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 585,31	12 585,31		
TOTAL	43 603,71	43 603,71		

REPORTING - COMITÉ DE LOIRE ATLANTIQUE	Décembre 2020		Décembre 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 605 333,55	-2 605 333,55		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-107 104,00	-107 104,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-2 482 805,49	-2 482 805,49		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-15 424,06	-15 424,06		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-97 400,44			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-957,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-93 898,51			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 544,43			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-58 048,26			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-59 986,40	-37 205,20		
TOTAL	-2 820 768,65	-2 642 538,75		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2020		Décembre 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-43 603,71	-43 603,71		
<i>Bénévolat</i>	-500,00	-500,00		
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>	-43 103,71	-43 103,71		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL	-43 603,71	-43 603,71		

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	5 738	16 845
Total	5 738	16 845

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Produits exceptionnels	2 279	
Transfert de charge	190	
Autres produits non liés à la générosité du public	75	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Total	2 544	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 000	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	55 986	
Total	59 986	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon une clé de répartition définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	23 159		5 494	28 653
Assurance	500		1 528	2 028
Electricité et eau	6 321		2 916	9 237
Téléphone	5 498		2 357	7 855
Affranchissement	2 345	11 540	3 377	17 262
Autres (à préciser)				0
Total	37 823	11 540	15 672	65 035

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Actions pour les malades	554 840	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	245 090	
Actions de formation	3 961	
Actions de recherche	1 033 969	
Actions de société et politique de santé	20 065	
Frais d'appel aux dons et legs	198 662	
Frais de fonctionnement (dont communication)	372 227	
Total	2 428 814	0

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2020	2019
Actions pour les malades	474 912	
Actions d'information, prévention, dépistage	232 277	
Actions de formation	3 961	
Actions de recherche	90 827	
Actions autres	5 064	
Total	807 041	0
Versement à d'autres organismes	2020	2019
Actions pour les malades	25 650	
Actions d'information, prévention, dépistage	8 500	
Actions de formation		
Actions de recherche	943 142	
Actions autres	15 000	
Total	992 292	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2020	2019
Frais d'information et de communication	40 578	
Frais de fonctionnement		
Frais de gestion	165 648	
Formation administrative	1 923	
Impôts et taxes	11 115	
Cotisation statutaire	33 824	
Autres charge		
Charges financières	1 463	
Dotations aux amortissements	20 318	
Total	274 869	0

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	50 000	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	20 567	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	184 551	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	255 118	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2020	2019
Bénévolat	SMC x 1,5	43 104	124 131
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		43 104	124 131

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	5 614					29					5 643
Variation de stock						-1 968					-1 968
Autres achats et charges externes	215 259					224 439	90 518				530 216
Aides financières	68 080	992 292					20 000				1 080 372
Impôts, taxes et versement assimilés	23 016					2 879	12 665				38 559
Salaires et traitements	311 883					46 854	70 968				429 705
Charges sociales	121 878					19 422	26 405				167 706
Dotations aux amortissements et dépréciations	47 410						20 318				67 728
Dotations aux provisions								11 624			11 624
Reports en fonds dédiés										255 118	255 118
Autres charges	72 493					4 366	33 994				110 853
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									5 219		5 219
TOTAL	865 633	992 292	0	0	0	296 021	274 868	11 624	5 219	255 118	2 700 775

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2020
Contrôle légal des comptes Autres missions	11 040
Total	11 040

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2020
Produits exceptionnels	
Annulation aides sociales années antérieures	2 279
Total	2 279
Charges exceptionnelles	
Total	0

RSM Ouest

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		18/03/2021 - 10:05	
044 - COMITÉ DE LOIRE ATLANTIQUE		Décembre 2020	Décembre 2019
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 799 333,22	
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 799 333,22</i>	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>807 041,22</i>	
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		474 911,60	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		232 277,33	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		3 960,84	
Actions de société et politique de santé		5 064,58	
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		90 826,87	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>992 292,00</i>	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		25 650,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		8 500,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		943 142,00	
Programmes nationaux		566 142,00	
Programmes régionaux et départementaux		377 000,00	
Mission reversement legs			
Autres actions		15 000,00	
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		294 513,16	
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>294 319,16</i>	
Frais d'appel de dons		195 681,76	
Frais d'appel des legs		2 835,60	
Frais traitements des dons		93 811,12	
Frais de traitements des legs		25,94	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 964,74	
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		<i>194,00</i>	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		194,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		246 309,01	
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>40 092,56</i>	
Frais d'information et de communication externe		40 085,56	
Frais d'information et de communication interne		7,00	
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>184 434,82</i>	
Frais de gestion		137 572,88	
Formation administrative		1 922,84	
Impôts et taxes		11 115,30	
Cotisation statutaire 10%		33 823,80	
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>21 781,63</i>	
Charges financières		1 463,19	
Dotations aux amortissements		20 318,44	
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		2 340 155,39	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		11 624,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		290 759,36	
TOTAL		2 642 538,75	

LA LIGUE CONTRE LE CANCER		18/03/2021 - 10:05	
044 - COMITÉ DE LOIRE ATLANTIQUE		Décembre 2020	Décembre 2019
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 605 333,55	
1.1 Cotisations sans contrepartie		-107 104,00	
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 482 805,49	
Dons manuels non affectés		-1 234 209,07	
Dons manuels affectés		-25 972,91	
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-955 969,30	
Legs et autres libéralités affectés		-246 652,54	
Mécénat		-20 001,67	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-15 424,06	
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-3 140,00	
Prestations et autres ventes		-2 444,11	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-4 102,00	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 737,95	
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-37 205,20	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-37 205,20	
TOTAL DES RESSOURCES		-2 642 538,75	
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-2 642 538,75	
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		4 594 414,91	
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		290 759,36	
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		40 609,92	
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		4 925 784,19	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-43 603,71	
Bénévolat		-500,00	
Prestations en nature			
Dons en nature		-43 103,71	
TOTAL		-43 603,71	

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date acq.	Nature immo	Montant brut	Subv. Inv.	Part emprunt	Immo acquises par GP	Dot. brute	Dotation à neutraliser
03/09/09	Elec bureau bénévole	2 310,27			2 310,27	92,42	92,42
07/09/09	Améngmt bur bénévole	3 406,94			3 406,94	227,19	227,19
07/09/09	Peinture bur bénévole	2 300,72			2 300,72	153,43	153,43
16/10/09	Porte vitrée bureau	1 755,38			1 755,38	117,02	117,02
01/02/15	Transform. couverture	720,58			720,58	28,83	28,83
24/04/15	Cloisons 2ème ét.	4 644,30			4 644,30	309,58	309,58
30/04/15	Climatisation 2ème ét.	2 076,41			2 076,41	138,40	138,40
06/05/15	Modif baie inform	2 272,80			2 272,80	157,60	157,60
17/07/15	Améngmt 2ème ét.	8 304,00			8 304,00	553,51	553,51
24/07/15	Peinture bur 2ème ét.	3 222,17			3 222,17	214,77	214,77
27/07/15	Chauffage 2ème ét.	4 844,97			4 844,97	322,93	322,93
31/07/15	Agencmt placards 2ème ét.	10 842,71			10 842,71	716,12	716,12
29/09/15	Modif baie inform	852,00			852,00	56,80	56,80
22/03/16	Système désenfumage Sicli	4 820,40			4 820,40	321,28	321,28
18/11/16	Fnac vidéoproj portable	459,98			459,98	92,04	92,04
07/12/16	Yanet store électrique	2 616,78			2 616,78	174,46	174,46
10/04/17	Alter Buro chaises Pehant	1 548,00			1 548,00	309,24	309,24
10/04/17	Alter Buro tables Pehant	1 464,00			1 464,00	292,46	292,46
31/05/17	Activium PC Dell s/v Comm	1 053,60			1 053,60	145,74	145,74
12/07/17	Vitabri stand	2 237,70			2 237,70	446,97	446,97
12/07/17	Vitabri stand	2 237,70			2 237,70	446,97	446,97
30/08/17	Activium PC Dell esp Ligue	1 053,60			1 053,60	232,65	232,65
05/10/17	Activium PC Dell Proxiligie	1 075,20			1 075,20	272,44	272,44
23/11/17	PC Lenovo P20186HB	550,00			550,00	163,87	163,87
23/11/17	PC Lenovo P20186HBC4	550,00			550,00	163,87	163,87
23/11/17	PC Lenovo P20186JF	550,00			550,00	163,87	163,87
23/11/17	PC Lenovo P20186HE	550,00			550,00	163,87	163,87
23/01/18	IDC clim 1er ét	5 369,88			5 369,88	536,94	536,94
18/03/18	CMR baie brassage rdc	1 559,76			1 559,76	340,84	340,84
27/03/18	Leaseware 2 PC	2 125,01			2 125,01	706,44	706,44
08/04/18	SW Peinture	5 914,84			5 914,84	590,80	590,80
08/04/18	SW Peinture	948,00			948,00	94,78	94,78
01/05/18	CMR ext réseau inform	1 639,14			1 639,14	163,83	163,83
24/06/18	Bouron porte Mais Rouge	1 826,40			1 826,40	180,93	180,93
13/06/18	Alter Buro mob Mais Rouge	797,22			797,22	151,40	151,40
12/07/18	Leaseware PC prévention	1 329,60			1 329,60	442,41	442,41
12/07/18	Leaseware PC prévention	1 329,60			1 329,60	442,41	442,41
15/07/18	CMR ext réseau 2ème ét	2 209,08			2 209,08	220,80	220,80
10/09/18	Macé Amngt salle pause	3 551,76			3 551,76	355,13	355,13
17/09/18	Spatio mobilier	7 990,00			7 990,00	1 597,48	1 597,48
18/09/18	Lemaitre armoire ignifugée	3 818,40			3 818,40	776,74	776,74
03/10/18	Alter Buro mob Proxi	1 212,50			1 212,50	242,39	242,39
08/10/18	New Micro disques durs	901,00			901,00	300,08	300,08
12/11/18	Leaseware Pc trésoriers	1 291,20			1 291,20	430,27	430,27
21/11/18	Actimur ventilation rdc	3 660,00			3 660,00	365,96	365,96
09/04/19	Dynamit 1 PC	1 291,20			1 291,20	430,40	430,40
09/04/19	Dynamit 1 PC	1 291,20			1 291,20	430,40	430,40
09/04/19	Dynamit 1 PC	1 291,20			1 291,20	430,40	430,40
23/04/19	Trvx prises réseau	2 434,22			2 434,22	243,42	243,42
30/04/19	Alter Buro mobilier	10 343,24			10 343,24	2 068,64	2 068,64

21/05/19	LM Macé amngt locaux	2 896,80			2 896,80	289,68	289,68
24/06/19	Alter Buro chauffeuse	436,80			436,80	87,36	87,36
08/07/19	Trvx electr Pascal	1 342,20			1 342,20	89,48	89,48
17/07/19	Dynamit serveur NAS1	1 275,17			1 275,17	425,06	425,06
17/07/19	Dynamit serveur NAS2	1 275,17			1 275,17	425,06	425,06
19/07/19	Dynamit disques durs serv	1 233,18			1 233,18	411,06	411,06
22/08/19	Vitabri barnum	454,56			454,56	151,52	151,52
22/08/19	Vitabri barnum	454,56			454,56	151,52	151,52
02/09/19	Ikéa étagères	839,00			839,00	167,79	167,79
23/09/19	Alter Buro bureau prév	326,40			326,40	65,28	65,28
18/10/19	CMR baie réseau	1 018,92			1 018,92	339,64	339,64
29/10/19	1 PC bénévole esp Ligue	1 324,80			1 324,80	441,60	441,60
29/10/19	Dynamit 1 PC Sysmarlig	1 324,80			1 324,80	441,60	441,60
29/10/19	Dynamit 1 PC Sysmarlig	1 324,80			1 324,80	441,60	441,60
15/11/19	Manutan plieuse	831,60			831,60	277,20	277,20
01/01/20	Dynamit 3 PC APPM	3 931,22			3 931,22	1 310,41	1 310,41
21/06/20	CMR bornes wifi	773,88			773,88	136,15	136,15
26/06/20	Licence Wireles Dynamips	1 800,00			1 800,00	308,33	308,33
26/06/20	Dynamips vision conf	3 999,60			3 999,60	685,12	685,12
27/06/20	CMR visio réunion	1 257,95			1 257,95	214,32	214,32
30/06/20	Dynamit PC direction	1 778,56			1 778,56	298,07	298,07
02/07/20	Verisure alarme	741,60			741,60	36,87	36,87
31/07/20	Alter buro 10 tables St Naz	1 820,40			1 820,40	152,71	152,71
21/12/20	LNCC 10 PC portables	7 700,00			7 700,00	71,30	71,30
21/12/20	LNCC 2 PC portables	1 330,00			1 330,00	12,32	12,32
21/12/20	LNCC 10 sacoches PC	380,00			380,00	3,52	3,52
21/12/20	LNCC 2 claviers souris	54,00			54,00	0,50	0,50
21/12/20	LNCC 11 stations accueil	1 551,00			1 551,00	14,36	14,36
Total		175 921,63	0,00	0,00	175 921,63	25 470,65	25 470,65

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le conseil d'administration du 10 décembre 2020 a validé le stock d'ouverture de la générosité du public au 01/01/2020, selon le calcul ci-dessous.

Total Fonds Associatifs + Emprunts Nets – Immobilisations Nettes = Stock Générosité du Public
5 567 011 € - 972 596 € = 4 594 415 €

Ce stock de ne correspond pas à l'ancien stock de votre CER T7 de 2019 ; il correspond au besoin de fonds de roulement.

Il est repris en stock de départ du nouveau format du CER de la façon suivante :

Le montant des fonds associatifs auquel il convient de rajouter l'emprunt net, auquel il convient de retirer les immobilisations nettes, afin d'obtenir le stock de générosité du public au 01/01/2020.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des dépenses de recherche devant faire l'objet d'une concertation avec le national non engagé à la clôture est de 557 823 €.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	11	997	0,61	15186
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	61 36	1109 448	0,67 0,27	16890 6817
Organisation de manifestations	24	147	0,09	2231
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD	9	125	0,08	1904
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1	5	0,00	76
Total	154	2 831	2	43104

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,22 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,22 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	14	22 230	12
Total	14	22 230	12

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6063 Fournitures de petit équipement	Achat BUT et CONFORAMA	350
6251 Voyages et déplacements	Transport	1 125
6256 Missions	Restauration	322
6257 Réceptions	Réceptions	248
Total		2 045

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 13 388 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.